

Magnanville

magazine



Joyeuses
fêtes

sommaire

4

→ nous

Tribunes Libres

Interview de Danièle Deschamps, adjointe déléguée à la politique d'animation, au conseil municipal d'enfants et aux affaires scolaires
Retour sur la commémoration du 11 novembre
Illuminations et sobriété énergétique

6

→ nous

Futur gymnase : les premières esquisses dévoilées
Colis et repas des aînés

8

→ notre vie

Activités péri et extra scolaires
Retour sur les vacances au club ados
Une charte des ATSEM
Restauration scolaire : un second menu végétarien par semaine

10

→ notre ville

Neige, verglas : entretenons nos trottoirs
Aménagement paysager en constante évolution

11

→ notre territoire

Déchets :
Simplification du tri des emballages
Calendrier de collecte 2023

Nuit de la lecture

Samedi 21 janvier, à la médiathèque « Le Grenier des Arts »

- 10h30 : Contes de Tonton Badou, conteur africain, à partir de 3 ans.
- 15h30-17h :

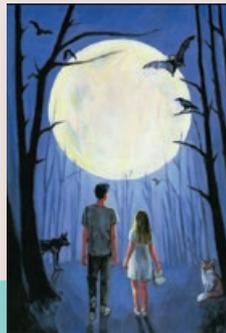
* Atelier créatif « Nos monstres » – Dessin collectif de type cadavre exquis.
À partir de 6 ans, sur réservation.

* Atelier d'écriture « Les Contes du Grenier » – Création de contes collectifs de type cadavre exquis. À partir de 8 ans, sur réservation.

- 17h30-19h et 19h-20h : Escape Game « Le Livre des Ombres ». À partir de 8 ans.
- Prêt de pochettes surprises sur le thème de la peur du jeudi 19 au samedi 22 janvier.

Plus d'infos et réservations obligatoires auprès de la médiathèque :

mediatheque@mairie-magnanville.fr ou par téléphone au 01 75 74 81 74



→ Infos pratiques

Hôtel de ville

2 rue de la ferme – 78200 Magnanville
Tél : 01 30 92 87 27
www.magnanville.fr

Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18

Services sociaux

Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Ouest

Tél : 01 39 07 79 04

Centre de contact du service de Protection Maternelle Infantile du département des Yvelines

Tél : 0 801 801 078*

ALLÔ Planification familiale

Tél : 01 30 83 61 21

Médiathèque - Le Grenier des Arts

Tél : 01 75 74 81 74
www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09
www.lecolombier.org

L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56
www.ecole4zarts.net

Administrations

Police : 01 30 94 82 10
Préfecture : 01 39 49 78 00
Sous-préfecture : 01 30 92 74 00
Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00
Conseiller juridique : 01 30 92 87 27
Défenseur des droits : 01 30 92 22 51
Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat
Tél : 01 30 94 82 10



Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE
Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17

Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr

Directeur de la publication : Michel LEBOUC

Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois

Conception-Impression : Lescure Graphic

La Heunière - 27120 Douains - Tél : 02 32 77 32 40

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 2555-1183



Chères Magnanilloises,
Chers Magnanillois,

Nous sommes dans une situation économique extrêmement tendue. Pour autant, il n'est pas question pour nous de sacrifier nos projets d'investissements car nous souhaitons que Magnanville reste une ville dynamique avec des infrastructures et des services qui répondent aux besoins de la population. Nous sommes également convaincus que ces investissements donnent un temps d'avance à notre commune et permettent de nous inscrire dans une démarche de développement durable, de sobriété énergétique et de stabilité économique, seule façon d'assurer l'avenir.

Pour ces raisons, nous continuons à tenir les engagements inscrits dans le programme politique de notre majorité municipale en déroulant les projets phares du mandat. Ainsi, je suis heureux de pouvoir enfin vous dévoiler les premières esquisses de notre futur gymnase, à découvrir dans les pages de ce magazine. 2023 sera également une année charnière avec l'avancement des projets du cœur de village et de l'entrée de ville, sans délaisser le développement du service public qui est aussi au cœur même de nos ambitions.

Pour l'ensemble de nos projets, nous restons fidèles à notre mode de fonctionnement qui consiste à une recherche systématique d'économies et de subventions afin de maîtriser l'imposition et ne pas faire peser sur les foyers magnanillois le poids de nos investissements. Je rappelle que nous avons été l'une des rares communes à ne pas augmenter la part communale de l'imposition cette année.

Je sais combien le rattrapage de l'imposition par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a suscité de vives réactions de la part des habitants. Je peux l'entendre mais j'ai aussi confiance en la CU pour mener une politique de territoire ambitieuse dont les Magnanillois seront aussi bénéficiaires. J'y suis très attentif. À titre d'exemple, de gros travaux de voirie ont été réalisés sur la commune et d'autres sont d'ores et déjà programmés (voirie, éclairage public...). Je me bats aussi pour ça. Ce sont des travaux conséquents que la ville ne serait pas en mesure de financer.

Pour finir, concernant le projet de construction d'une maison d'arrêt du Mantois, j'ai réaffirmé, lors du dernier comité de pilotage de l'État, mon souhait que d'autres sites, en dehors de Magnanville, soient étudiés. Suite à cette réunion, Monsieur le Préfet a pris en compte ma proposition et a mandaté les élus et parlementaires du territoire, sous l'égide du sous-Préfet de Mantes-la-Jolie, de trouver des sites alternatifs. Dans ce cadre, je tiendrai prochainement une réunion publique avec les élus engagés afin de vous présenter la meilleure hypothèse pour notre territoire. Vous pouvez compter sur ma détermination.

Michel LÉBOUC

Maire,

Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O

1^{er} vice-président du CA du SDIS 78

TRIBUNES LIBRES

MAJORITÉ

Malgré la conjoncture économique défavorable, avec la hausse de tous les prix et des recettes contraintes, notre groupe majoritaire a la volonté de continuer à mener à bien les grands projets pour les Magnanvillois. Construction d'un gymnase, amélioration de nos écoles, optimisation des services publics en sont quelques exemples. Nos recherches systématiques d'économies et de subventionnements, inscrits dans une démarche de sobriété énergétique sont, encore plus, un engagement de notre mandat.

OPPOSITION

[Ça bouge dans le groupe des élus minoritaires] Après deux années au sein du groupe minoritaire du conseil municipal, Nadine Sylvestre a souhaité passer la main. Nous la remercions de l'investissement dont elle a fait preuve depuis son élection, et du soutien qu'elle continue à nous porter pour la suite du mandat. Kelly Richard s'installe donc à nos côtés. Nous lui souhaitons la bienvenue, pour poursuivre dans notre démarche de participation vigilante et constructive.
collectifmagnanville.fr

Danièle Deschamps, une adjointe pleine de vie



Danièle Deschamps est une retraitée très active. Entre activités sportives et culturelles et ses missions d'adjointe déléguée à la politique d'animation, au Conseil Municipal d'Enfants et aux affaires scolaires, son emploi du temps est chargé. Entretien avec une femme remarquable.

Magnanville Magazine : Depuis quand habitez-vous Magnanville et quels ont été vos engagements avant de devenir adjointe ?

Danièle Deschamps : J'ai posé mes valises à Magnanville, en 1974. Je pratique la marche, depuis 1978 et participe aussi aux cours proposés par Magnanville Gymnastique Volontaire. Ces loisirs m'ont amené à faire des rencontres riches sur le plan humain.

Avant d'occuper mes fonctions d'adjointe, j'ai été conseillère municipale et me suis investie dans les secteurs de l'enfance, de la solidarité. J'ai aussi apporté mon soutien sur bien d'autres secteurs.

MM : Quel est le champ de votre délégation ?

DD : En tant qu'adjointe, je m'occupe des animations communales. J'ai aussi deux missions spécifiques. L'une auprès du Conseil Municipal d'Enfants et la seconde, solidaire, auprès des seniors. Le savoir vivre ensemble est au cœur des dossiers que je suis, en collaboration avec les autres secteurs et les services municipaux. Ce travail commun permet de développer des projets pour petites et grands.

MM : Quels sont vos projets ?

DD : Avec le CME, nous réfléchissons prochainement sur la protection de la planète. Côté seniors, je reste à l'écoute, avec bienveillance, sur leurs problèmes quotidiens tel que la solitude. Nous souhaitons poursuivre des actions qui contribueront à leur bien-être. Mais tout cela n'est possible que grâce au travail et à la réflexion communs avec tous les acteurs magnanvillois.

Retour sur la commémoration du 11 novembre



Les élus, les officiels et les anciens combattants se sont réunis pour commémorer la signature de l'armistice de la Première guerre mondiale, du 11 novembre 1918, et rendre hommage aux morts pour la France. Le Conseil Municipal d'Enfants et des élèves des trois groupes scolaires de Magnanville ont également participé à la cérémonie. Ils ont procédé à la lecture du texte de l'UFAC (Union Française des Associations des Combattants et de Victimes de Guerre), ont déposé des fleurs au nom des écoles de la ville et ont interprété le chant de la Marseillaise. Ces commémorations nous rappellent que la liberté n'est pas immuable et que nous devons toujours nous battre pour la préserver. Aux côtés des acteurs de la ville, les enfants contribuent pleinement à faire vivre notre devoir de mémoire et à transmettre les valeurs de la République aux nouvelles générations.

Des illuminations à l'heure de la sobriété énergétique

Dans le contexte actuel de crise énergétique, la municipalité a décidé de réduire à un mois la période des illuminations de Noël et de diminuer le nombre de décors loués. Cette année, sapins, flocons et autres sujets illumineront les rues du 9 décembre au 4 janvier. La maîtrise des coûts énergétiques est aussi en partie liée aux choix des motifs, composés à 100% d'ampoules LED. Cela permet à la ville de s'inscrire dans une démarche de sobriété énergétique sans priver les Magnanvillois de cette tradition qui contribue à la féerie des fêtes de fin d'année et à lutter contre la morosité.

La ville mise également sur le savoir-faire des agents des services techniques qui, chaque année, fabriquent des décors de Noël, notamment en bois, avec des matériaux de récupération. Ainsi petits et grands pourront admirer les différents animaux et personnages qui seront installés dans les espaces publics de la ville.



Services publics : quelles sont les ouvertures pendant les fêtes ?

Les services aménagent leurs accueils, du 17 décembre au 1^{er} janvier.

Point sur les changements.

- **Mairie** : l'accueil de la mairie ainsi que l'agence postale, seront ouverts aux jours et heures habituels, y compris les samedis 24 et 31 décembre, de 9h à 12h.
- **Médiathèque « Le Grenier des Arts »** : elle fermera le vendredi 23 décembre au soir et rouvrira le mardi 3 janvier, à 14h.
- **Complexe Firmin Riffaud** : les espaces intérieurs seront fermés pendant toutes les vacances.
Seul l'espace Julien Lauprêtre reste ouvert, de 10h à 17h.
- **Gymnase Marie-Amélie Le Fur** : Fermé

À noter également que la prochaine permanence du conseiller juridique se déroulera le vendredi 6 janvier, de 15h à 17h en mairie, sans rendez-vous.

Inscription sur les listes électorales !

Le calendrier électoral ne prévoit aucune élection sur l'année 2023. Cependant, les personnes majeures qui souhaitent voter, pour les futures échéances, doivent s'inscrire sur les listes électorales. Vous pouvez le faire directement en ligne, sur service-public.fr ou faire votre démarche, en mairie.

Munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (excepté les factures de téléphone mobile). Un formulaire sera à remplir sur place.

Plus d'infos : service élections – Tel : 01 30 92 87 27.



Futur gymnase : les premières esquisses dévoilées



PERSPECTIVE EXTÉRIEURE



SALLE MULTISPORTS

Le 26 octobre dernier, le jury de concours composé du maire, de membres élus de la commission d'appel d'offres et d'architectes qualifiés s'est, une nouvelle fois réuni, pour sélectionner l'architecte dans la phase finale du concours de maîtrise d'œuvre pour le futur gymnase de Magnanville.

Désignation de l'architecte

Parmi les trois projets présentés, le jury a sélectionné celui de Archi5prod qui s'est démarqué comme étant le plus en phase avec le cahier des charges imposé par la ville. Ce sont avant tout sa qualité architecturale, sa durabilité et son inscription dans une démarche écologique à long terme qui ont motivé le choix des membres du jury.

Le futur gymnase sera un véritable lieu de vie, avec des espaces simples, accueillants, intégrant toutes les nouvelles fonctionnalités devenues nécessaires à la pratique sportive. Conçu comme un ouvrage d'art, avec une architecture unique et singulière, le bâtiment contribuera à la mutation du complexe sportif Firmin Riffaud, initiée en 2019 avec la création de l'espace Julien Lauprêtre et le terrain synthétique. L'aménagement paysager tiendra également une place particulière dans l'ensemble du projet.

Investir pour l'avenir

La livraison de ce nouvel équipement sportif permettra de remplacer le gymnase et la salle polyvalente actuels, deux structures vétustes, énergivores qui ne répondent plus aux attentes des usagers, scolaires, associations... Le projet fait la part belle aux notions de sobriété, durabilité et performance énergétique afin de limiter son impact environnemental, en faire un équipement durable, économe en énergie mais aussi de limiter les actions d'entretien et de maintenance. Le coût prévisionnel de construction estimé à 9 millions d'euros est un investissement important que la ville est en capacité de financer, notamment par un taux de subventions estimé à un minimum de 50% du projet, le recours à l'emprunt et l'imposition maîtrisée. « Nous étions déjà convaincus de l'importance d'investir pour les générations futures. La nécessité de s'inscrire dans une démarche de développement durable et la

crise de l'énergie que nous traversons actuellement, ne font que renforcer cette conviction » indique le maire, Michel Lebouc.

Le chantier du futur gymnase débutera en 2023 pour une livraison en 2024/2025 .

Quelques mots sur l'agence archi 5 prod

archi5 a été créée en 2003 à partir d'une expérience commune et d'une triple exigence : l'attention au contexte, la vérité des matériaux et la précision de la réalisation. L'agence, installée à Montreuil, compte aujourd'hui 40 collaborateurs venus de différents horizons culturels et professionnels : architecture, urbanisme et paysagisme. archi5 se consacre à des projets d'équipements publics, des commandes privées et des projets d'urbanisme, en France et dans le monde.

LE GYMNASE ET LA SALLE POLYVALENTE ACTUELS



Séniors :



Si vous avez plus de 60 ans et résidez à Magnanville, le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec la section gymnastique volontaire magnanvilloise et la Prévention Retraite Ile de France vous propose des ateliers d'équilibre.

Saviez-vous que les chutes sont le principal accident quotidien chez les plus de 65 ans ? Lorsque l'on avance dans l'âge, le manque d'équilibre et la perte de confiance peuvent s'installer. Au travers de 12 séances, les jeudis, de 14h à 15h, à la salle Charat, vous

pratiquerez des exercices et bénéficierez de conseils personnalisés pour prévenir les chutes. Les ateliers auront lieu de décembre 2022 à mars 2023 tous les jeudis hors vacances scolaires.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 décembre.

Nombre de places disponibles : 15 places.

Tarif : 10€ par personne.

Plus de renseignements et inscriptions auprès de Karine : 06 10 33 99 14.

Distribution des colis aux aînés



L'équipe du conseil municipal distribuera les colis de fin d'année aux séniors magnanvillois de 70 ans et plus, les samedi 10 et dimanche 11 décembre.

Il est de coutume, à Magnanville, de choyer les aînés et ce sera particulièrement le cas encore, d'ici quelques jours. Pas moins de 810 coffrets gourmands seront distribués aux séniors à leur domicile par les élus. À l'approche des fêtes de fin d'année, le contenu du coffret permettra de concocter un bon repas festif. « Les fêtes sont synonymes de partage. Dans cet esprit de proximité et de solidarité, il est important pour nous d'aller à la rencontre de nos aînés » explique Michèle Berrezai, adjointe en charge de la politique sociale et des solidarités. 300 colis « bien-être » seront également déposés aux résidents du Centre de Gériatrie Clinique Léopold Bellan.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Repas festif des Séniors

La municipalité aura le plaisir d'organiser le traditionnel **repas des séniors, le dimanche 12 mars**, à 12h, au gymnase Marie-Amélie Le Fur.

Ce repas est ouvert à tous les Magnanvillois de 70 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint de moins de 70 ans sous réserve d'une participation de 20 €.

Attention, les places sont limitées : vous pouvez vous inscrire en remplissant le coupon réponse que vous devez envoyer à la mairie **avant le 22 février, par courrier ou par courriel à l'adresse suivante : ccas@mairie-magnanville.fr**

Ce repas est un moment convivial et festif avec animation. Partagez-le avec vos voisins et amis magnanvillois !



M. : Prénom :

Né le : / /

Mme : Prénom :

Née le : / /

Mail :

Adresse :

.....

Téléphone :

Souhaite(nt) participer **au repas** des aînés qui aura lieu le dimanche 12 mars, **au gymnase Marie-Amélie Le Fur (place Pierre Bérégoval)**.
Pour les conjoints de moins de 70 ans, merci de joindre un chèque de 20 € à l'ordre du Centre Communal d'Action Sociale.

Les vacances de la Toussaint au Club Ados



DIPLÔMES ADN KIDS



JEUX DE PLATEAUX À LA MÉDIATHÈQUE



OPÉRATION BrioCHES.

Le programme était, encore une fois, riche et diversifié pour les ados inscrits au club pour les vacances de la Toussaint. Pendant une semaine, ils ont pu se retrouver autour d'activités conviviales, ludiques et sportives. Les animations proposées ont été source de développement personnel, du vivre ensemble, de réflexions et de partages...

Chaque jour, de nouvelles émotions et expériences :

- Apprendre à garder son self-control et savoir négocier, en comprenant les différentes émotions et les besoins de chacun, grâce à l'association ADN KID'S avec remise de diplôme ;
- Établir une stratégie en équipe et développer sa précision avec les tirs au Lazer Game de Vernon ;
- Réfléchir et jouer ensemble à travers un Escape Game et des jeux de plateaux avec l'équipe de la Médiathèque ;
- Rencontrer le Club Ado de Buchelay en participant à un grand jeu d'orientation avec boussoles dans le bois des Terriers ;
- Profiter d'un barbecue pour vivre un moment de convivialité et se détendre.

Beaucoup de jeunes 6^{ème} ont rejoint le club à la Toussaint, signe d'une continuité entre l'accueil de loisirs et le club ados.

Retour sur l'opération brioche : carton plein pour les jeunes du Club Ado qui ont vendu toutes les brioches au profit de l'association DELOS APEI 78. Les ados remercient vivement les Magnanvillois pour leur accueil et leur participation.

Une nouvelle tarification pour le club ados

A partir du 1^{er} janvier 2023, la tarification évolue. Il n'y a plus, ni de frais d'adhésion annuelle, ni de surcoût lié à certaines activités. Deux forfaits sont désormais possibles selon les places disponibles :

- Les vendredis, pour 1 mois à 9€, permettant d'avoir accès à tous les vendredis du mois réservé ;
- Une semaine de vacances à 15€ permettant d'accéder à l'ensemble des activités réservées de la semaine de vacances scolaire.

Pour les fratries, un prix dégressif de 10% pour le 2^{ème} enfant et de 15% pour le 3^{ème} sera appliqué. La programmation sera travaillée

pour avoir des activités marquantes et/ou des repas spéciaux (barbecue, raclette...) lors des mois avec trois accueils périscolaires le vendredi soir. Par ailleurs, les inscriptions se feront dorénavant via le portail famille pour faciliter la vie des parents.

Le Club Ados est un lieu de rencontre et de vie ouvert aux collégiens et lycéens de la ville de Magnanville. Animé par une équipe de professionnels, il propose un accueil « semi-ouvert », des activités de loisirs (culturelles, artistiques, sportives et ludiques), des sorties, des projets autour de la citoyenneté. Ce lieu valorise la parole, les idées et les savoirs-faire des jeunes collégiens et lycéens en les impliquant, notamment, dans la vie de la structure.

Rappel inscriptions activités péri et extrascolaires

Pour que votre enfant puisse déjeuner à la cantine ou participer aux activités périscolaires et de l'accueil de loisirs, vous devez l'inscrire sur le portail famille via le site www.magnanville.fr. Il vous suffit de créer votre compte et de procéder à votre demande.

Si vous avez inscrit votre enfant sur des activités et que vous souhaitez annuler la réservation, n'oubliez pas de le désinscrire dans les délais précisés sur le règlement intérieur. Concernant l'accueil de loisirs lors des vacances scolaires, les créneaux libérés permettent à d'autres familles de pouvoir accéder aux services. Toutes les informations concernant le fonctionnement des services jeunesse sont consignées dans un règlement intérieur disponible sur le portail famille. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Plus d'infos : service jeunesse – Tel : 01 30 92 87 27.



Une charte pour les ATSEM

La municipalité, les directeurs et directrices des écoles maternelles et les Agents Territoriaux Spécialisés Écoles Maternelles se sont réunis, en octobre, pour un premier groupe de travail dans le cadre de l'élaboration d'une charte des ATSEM commune aux trois groupes scolaires.

L'objectif de ce travail collaboratif est d'établir un document de référence pour le temps scolaire. Les ATSEM sont des agents de la collectivité, également considérés comme des membres de la communauté éducative. La charte a pour vocation de mieux situer la place et le rôle de chacun, de permettre l'instauration d'un climat de travail serein tout en renforçant la qualité d'accueil des enfants en maternelle. Elle formalise une vision concertée de l'organisation des équipes dans les écoles et valorise le partenariat entre la collectivité et l'Éducation Nationale. « La première réunion de travail a été riche d'échanges entre les ATSEM, les directions d'école et la ville. Elle a permis, dans une démarche bienveillante et constructive, d'aborder les difficultés rencontrées mais surtout de partager des bonnes pratiques et les premières réflexions sur la manière de renforcer la complémentarité entre les différents acteurs. Une fois finalisée, nous présenterons notre charte à l'Inspectrice de l'Éducation Nationale pour formaliser ce travail partenarial » explique Jean-Philippe Blot, adjoint en charge de la politique éducative.

Une avancée positive pour le bien-être des tout-petits et leur réussite scolaire.



Les parents favorables à la mise en place d'un second menu végétarien



Lors de la commission des menus du 4 octobre dernier, les représentants des parents d'élèves, le prestataire de la restauration collective « Convivio » et les agents communaux, ont échangé sur la possibilité de proposer aux enfants un second menu végétarien par semaine. Quelques semaines après cette commission, l'ensemble des parents d'enfants qui fréquentent la restauration scolaire, étaient invités à répondre à un sondage pour indiquer s'ils étaient favorables, ou non, à la mise en place de ce second menu végétarien. Dans son mail aux parents, la municipalité précisait les éléments expliquant cette proposition (équilibre alimentaire, environnement, qualité/budget...). L'analyse des réponses reçues fait état d'un avis favorable des familles à 78%. « Nous souhaitons que les parents aient la possibilité d'exprimer leur positionnement sur cette question. L'unanimité n'est jamais possible à travers ce type de sondages mais les réponses en faveur du second menu végétarien par semaine, nous confirme la pertinence de cette mise en place » explique Jean-Philippe Blot, adjoint à la politique éducative. Sa mise en oeuvre interviendra au début de l'année 2023.

Solidarité

Si vous souhaitez réaliser un projet et avez des ressources modestes, l'association « Vous et Votre projet » peut vous soutenir dans sa mise en œuvre, notamment via un accompagnement au montage d'un dossier de micro-crédit personnel. « Vous et votre projet » intervient aussi dans le montage des dossiers de surendettement ou vous conseille dans la gestion de votre budget.

Plus d'infos : Mme Zouloulou – Tel : 06 61 96 80 62 / asso@vousvotreprojet.fr

Feuilles, neige, verglas : qui doit nettoyer les trottoirs ?



En périodes automnale ou de grand froid, voire lorsque la neige tombe, la municipalité et les personnes qui résident dans des maisons, doivent nettoyer les trottoirs. Même si la municipalité met tout en œuvre pour garantir la sécurité de circulation des usagers, l'arrêté du maire du 24 janvier 2013 stipule que les propriétaires, leur représentant ou le locataire ont l'obligation de balayer et entretenir la partie de trottoir et les caniveaux jouxtant les voies communales.

propriété sur la voie publique. Les propriétaires et locataires doivent disperser du sel en quantité suffisante, au droit de leur propriété afin d'assurer la sécurité des piétons. Cette recommandation s'applique également aux gérants locaux administratifs ou commerciaux. Soyons tous acteurs pour notre sécurité.

Plus d'infos sur l'arrêté sur magnanville.fr.

Concernant les feuilles mortes, les résidus du balayage doivent être déposés dans des sacs poubelle ou des bacs roulants afin d'être pris en charge au moment de la collecte des déchets verts. Ils sont également tenus de laver régulièrement les caniveaux et trottoirs goudronnés sur toute la longueur de la maison ou du terrain et d'arracher les herbes qui croissent sur les trottoirs au droit de leur propriété.



Neige, verglas

En cas de neige, il est nécessaire de la balayer et de casser la glace devant la propriété, sur les trottoirs jusqu'aux caniveaux, en le dégageant autant que possible. La neige et la glace doivent être mises en tas ne gênant pas la circulation. La municipalité rappelle qu'il est interdit de déposer la neige ou la glace provenant de l'intérieur de la

Un aménagement paysager en constante évolution

De nombreux chantiers sont menés par les agents des espaces verts depuis la rentrée de septembre. Travaux de maçonnerie, ramassage de feuilles, plantations de saison et prévisions printanières, les tâches sont nombreuses.



Vous avez peut-être remarqué les chrysanthèmes plantés au cimetière de Magnanville à la Toussaint ou les décorations automnales réalisées à la médiathèque pour célébrer Halloween. Ce n'est qu'une partie visible de tout le travail entrepris par les agents des espaces verts dans la période. De nombreuses autres tâches contribuent à maintenir un cadre de vie agréable à Magnanville. 800 bulbes de tulipes, ails géants et narcisses ont d'ores et déjà été plantés pour une floraison printanière. Ils permettront d'accroître le fleurissement sur la ville, en plus des bulbes déjà en terre qui sont conservés d'une année sur l'autre. En parallèle, 1200 fleurs restent à planter pour préparer le fleurissement de l'année prochaine : pensées, primevères, myosotis, giroflées ou encore pâquerettes viendront égayer les plates-bandes à la belle saison, dans tous les secteurs de la ville.

Du côté de l'entrée de ville, le rond-point de Soindres a été réaménagé pour proposer un nouveau thème. Rien ne se jette, tout se transforme ! Les petits sapins en bois qui y trônaient depuis l'été ont été récupérés. Ces objets en bois de récupération seront peints et décorés pour être installés à la Ferme dans le cadre de Magnan'gliss. Dans la même démarche écologique, un paillage minéral à base de brique pilée, a été réalisée dans les jardins de l'Hôtel de ville. De belles choses à découvrir dans les futures semaines.

Le projet Entrée de ville avance

Suite à la commercialisation en avant-première dédiée aux Magnanvillois cet été, DEMATHIEU BARD IMMOBILIER et ALTAREA COGEDIM organisent, début décembre, la campagne de commercialisation grand public du projet ATRIUM.

Du 2 au 10 décembre, les commerciaux des deux promoteurs seront présents en salle auguste Rodin de l'Espace Mare Pasloue, rue de la Mare Pasloue à Magnanville, de 10h à 19h30, afin d'accueillir de potentiels clients et de les informer sur les 68 logements proposés en accession à la propriété.



Déchets : GPS&O simplifie le tri des emballages

Ça va dans la poubelle jaune ou dans les ordures ménagères ? À compter du 1^{er} janvier 2023, fini le casse-tête des consignes de tri pour les emballages sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

L'ensemble des emballages sans exception - barquettes, pots de yaourt, sachets, capsules, tubes de dentifrice, gourdes de compote, sacs en plastique... - seront donc à déposer dans le bac jaune. Objectif : trier plus pour recycler plus. Avec cette démarche, les habitants de GPS&O, dont les Magnanvillois, rejoindront les millions de Français qui mettent déjà en pratique ces nouvelles consignes de tri. Cette simplification et cette harmonisation à l'échelle nationale découlent de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015. Concrètement, les habitants devront jeter également dans le bac de tri tous les emballages en plastiques et tous les petits emballages en métal.

Plus simples, plus pratiques, plus lisibles et mieux harmonisées, ces nouvelles règles vont permettre à la fois, de diminuer le volume des ordures ménagères, de développer de nouvelles filières de recyclage et par là même, de réduire la pression sur les ressources naturelles.

Pour toutes vos questions liées au tri :

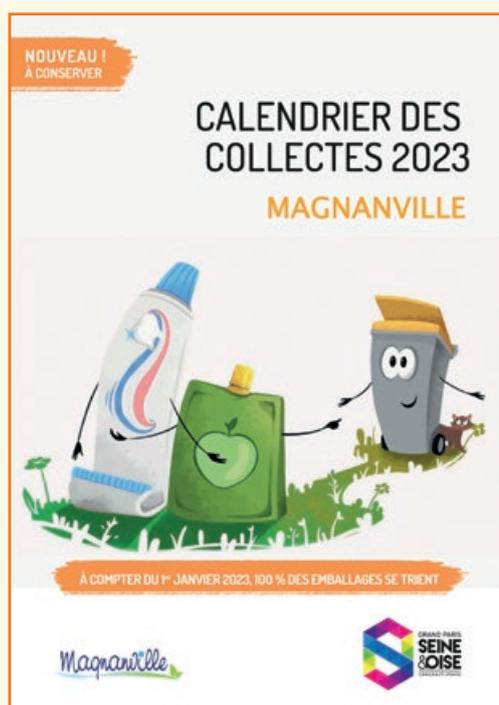
N° Infos déchets : 01 30 33 90 00 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h).

gpseo.fr



Nouvelles modalités de distribution des calendriers de collecte des déchets 2023

Dans une dynamique générale de sobriété engagée par la Communauté urbaine, dans les équipements communautaires et en matière d'éclairage public, le calendrier de collecte des déchets ne sera pas distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de GPS&O cette année.



Comme l'an dernier, les Magnanvillois auront la possibilité de télécharger et/ou d'imprimer un calendrier personnalisé à leur adresse sur le site internet de la Communauté urbaine

<https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/gerer-mes-dechets/mes-jours-de-collecte>

(mis à jour mi-décembre avec les dates 2023). Nouveauté cette année : une version éphéméride, facilitant la lisibilité de l'information. Néanmoins, les habitants éloignés du numérique pourront s'adresser à l'accueil de la mairie, dès le mois de janvier pour disposer d'une version papier avec le nouveau mémo-tri.

Les habitants auront toujours aussi la possibilité de contacter le N° Infos Déchets pour toute question :



Ces nouvelles modalités de distribution se justifient également par :

- L'absence d'évolution des modalités de collecte entre 2022 et 2023 ;
- La hausse du coût du papier de 35 % entre 2021 et 2022 ;
- 60 à 80 % des documents sont jetés à la poubelle dès la sortie de la boîte aux lettres (106 000 documents jetés à la poubelle sur 177 000 distribués).

Cette action aura enfin pour effet de générer près de 200 k€ et permettra de préfigurer la mise en place d'une application mobile de gestion des déchets à partir de l'année 2023.

Magnanville gliss

2022

DU 13 AU 18
DÉCEMBRE

ESPACE CULTUREL

La Ferme

DE NOMBREUSES ANIMATIONS !
PLUS D'INFOS : MAGNAVILLE.FR

Magnanville



Le Colombier
Espace de culture
Lieu de vie

